

### TCSP Massy – Saint Quentin

#### Nouvelle phase dans les travaux pour le TCSP Massy – Saint Quentin en Yvelines : tracé entre l'Ecole Polytechnique et Christ de Saclay

Dans le cadre du projet de TCSP (Transport en Commun en Site Propre) reliant le pôle de Massy à celui de St Quentin en Yvelines, le Conseil du STIF approuve à l'unanimité le Dossier d'Objectif Principal (DOCP) et retient le tracé de la section qui reliera l'Ecole Polytechnique au Christ de Saclay. Le DOCP est le premier document réalisé dans le cadre d'un projet de transport. Il formalise le diagnostic et propose les premières pistes d'action.

Le coût total des infrastructures de ce tracé, hors matériel roulant, a été estimé à 50 millions d'euros, aux conditions économiques de 2008. Le STIF organisera lui même la concertation préalable, envisagée au deuxième trimestre 2010. La mise en service de ce nouveau tronçon est prévue fin 2013. Avec une fréquence de 6 minutes en heure de pointe, il devrait desservir 65 000 personnes (habitants, emplois ou étudiants) à l'horizon 2015/2020 et induire un trafic quotidien de 9 100 voyageurs

*Ce projet s'inscrit dans la démarche de développement et d'aménagement équilibré du plateau de Saclay, portée par le Schéma Directeur d'Ile-de-France (SDRIF).*

**Une première section** du site propre a été mise en service en 2000 entre la gare RER de Saint-Quentin-en-Yvelines (ligne C) et Magny-les-Hameaux.

**La seconde section** a été mise en service en avril 2009 entre la gare RER de Massy-Palaiseau (RER C et B) et l'Ecole Polytechnique. La poursuite du TCSP entre l'Ecole Polytechnique et le Christ de Saclay fait partie de **la troisième phase** de ce projet global qui sera ensuite complété par une section entre le Christ de Saclay et Châteaufort. Le segment entre Châteaufort et Magny-les-Hameaux sera réalisé par la suite.

#### Calendrier prévisionnel

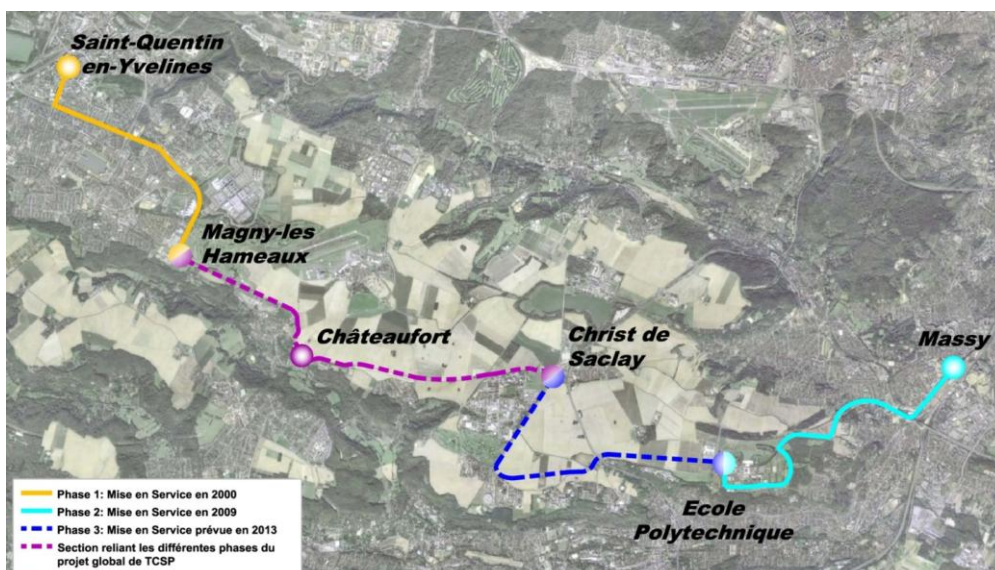
2010 : Etudes de schéma de principe et construction du dossier d'enquête publique

2011 : Enquête publique et démarrage des études d'avant projet

2012 : Arrêté de DUP ou déclaration de projet

2012 : Validation de l'avant projet et lancement des premiers travaux

**Automne 2013 : Mise en service**



Contact Presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › 06 15 39 21 58 › [sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)